



## Conseil économique et social

Distr. générale  
8 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives; thème prioritaire : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels »**

### **Déclaration soumise par la Fédération canadienne de l'agriculture, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/CN.6/2012/1.



## **Déclaration**

Nous devons prendre en considération la multitude de rôles que jouent les femmes pour élaborer des politiques qui tiennent compte des besoins des femmes rurales. La femme rurale est à la fois une fermière et une mère; celle qui gagne le pain et probablement celle qui le fabrique. Elle est prête à investir dans ses enfants et souhaite protéger la Terre.

La femme rurale est confrontée aux contraintes économiques et sociales. Soixante à 80 % des propriétaires de petites fermes sont des femmes et produisent 90 % des produits agricoles en Afrique et à peu près la moitié de la production alimentaire mondiale. En Afrique subsaharienne, seuls 15 % des propriétaires fonciers sont des femmes. Elles reçoivent moins de 10 % des crédits et 7 % de services d'appoint. De manière générale, les politiques qui intègrent l'égalité des sexes accusent un rendement de 2.5 % à 4 % des exploitations agricoles féminines. Les femmes jouent un rôle de premier plan en matière de sécurité nutritionnelle et de développement durable.

Nous devons contribuer à l'autonomisation des femmes rurales grâce à des politiques qui les aideront à faire croître, commercialiser, conserver, adapter, accompagner, mettre en réseau et diriger leurs activités. Voilà quelques-unes des recommandations à ce propos :

### **Croissance**

- Développer un processus d'immatriculation de la propriété foncière qui soit locale, bon marché, rapide, transparente et accessible aux femmes;
- Soutenir les propriétaires de petites fermes en leur fournissant des services d'appoint agricoles, de stockage de grains, d'infrastructures ainsi que des informations et des technologies;
- Localiser l'application des connaissances agronomiques, de l'identification des parasites et des informations météorologiques;
- Fournir des services de microfinance, notamment de microcrédit aux fermières;
- S'assurer que les fermières aient accès à des services agricoles, notamment d'outils mécaniques, de bétail d'élevage, de semences, d'engrais et de matériel de protection des récoltes;
- Encourager et coordonner les acteurs locaux multiples pour garantir que les informations et les fournitures arrivent aux fermières;

### **Commercialisation**

- Construire des installations locales d'entreposage et des mécanismes de transport, y compris la chaîne du froid pour la préservation des aliments;
- Fournir l'accès à distance d'informations sur les prix des marchés en temps réel;
- Développer des marchés qui fonctionnent correctement grâce à des informations transparentes, des prix justes, des infrastructures solides et des règlements pertinents;

- Faire évoluer les fermières dans des structures organisationnelles et les encourager à s'organiser dans des groupes de commercialisation et dans des coopératives;
- Améliorer les compétences commerciales des propriétaires de petites fermes grâce à la formation;
- Réduire les distorsions des marchés pour améliorer les opportunités de toutes strates agricoles dans le monde;

### **Conservation**

- Investir en faveur des fermières qui sont engagées dans la conversation agricole pour prévenir l'érosion et la dégradation des sols;
- Appuyer des programmes qui aident les fermières à gérer les bassins versants et l'utilisation de l'eau de manière plus efficace;
- Protéger l'habitat faunique et la biodiversité grâce à une approche intégrée des écosystèmes qui combine la connaissance et la responsabilité des femmes;
- Promouvoir une gestion saine des substances chimiques, y compris par l'amélioration de la santé et des conditions de sûreté pour les travailleurs agricoles;
- Investir dans la bioénergie tant qu'elle contribuera à la sécurité de l'énergie et au développement rural;

### **Adaptation**

- Fournir des systèmes d'alerte avancée, comme la préparation aux catastrophes et la gestion de celles-ci dans la communauté et un système de prévision météorologique, pour les aider les fermières à prendre des décisions relatives à la durabilité et à la productivité;
- Utiliser une approche basée sur la connaissance des meilleures pratiques, s'engager à accroître l'appui à la formation de fermière à fermière, y compris des programmes spécifiques pour les fermières, et valoriser leurs connaissances traditionnelles;
- Populariser de nouvelles politiques, des services d'appoint, des pratiques et des technologies pour les bénéficiaires dans leur propre langage et prendre en considération leur niveau d'éducation;
- Garantir que les fermières ont accès à des variétés de semences résistantes aux inondations et à la sécheresse;
- Appuyer des bioénergies renouvelables à petite échelle basées sur la communauté;
- Mettre à la disposition des femmes rurales des fonds d'adaptation, des formations et des programmes sur le changement climatique;

### **Accompagnement**

- Accroître la sécurité alimentaire en investissant dans l'infrastructure, qui inclut les routes, les hôpitaux, les installations d'eau potable, les entrepôts, les écoles et d'autres initiatives, afin que les familles rurales restent unies;

- Exiger des programmes scolaires obligatoires pour les garçons et les filles ainsi que des programmes de protection sociale et de soins pour les enfants;
- Fournir un appui éducationnel aux filles et aux femmes grâce à des lieux de formation, des bourses, le tutorat, les services d'appoint et autres formes d'assistance technique;
- Assurer l'accès à des services pertinents de santé maternelle et se concentrer particulièrement sur la nutrition pendant les 1 000 premiers jours de la mère et de l'enfant;
- Soutenir les femmes dans leur rôle de responsable du ménage et des soins suivant une stratégie éprouvée pour renforcer la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, notamment des enfants;

### **Connecter**

- Promouvoir le développement de centres de savoir en zone rurale;
- Appuyer les coopératives des femmes et leur participation dans des coopératives mixtes;
- Accroître le nombre de femmes agents d'information et former les hommes agents d'information à être davantage sensibles au genre;
- Accorder la priorité à l'accès des femmes aux technologies de la communication de l'information;
- Établir des échanges dans les deux sens ouverts et transparents qui capturent la « voix du fermier » dans le processus de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques;

### **Conduire**

- Mettre en valeur des capacités de responsable et les alliances entre les femmes rurales pour renforcer la confiance et l'appui mutuel entre elles et développer leurs talents d'orateurs afin de peser sur des décisions qui peuvent affecter leurs vies;
- Faciliter la participation réelle des fermières dans les processus de prise de décisions au moyen de quotas obligatoires, de repères et d'indicateurs;
- Encourager l'engagement des organisations de fermières dans l'élaboration des politiques en matière d'agriculture et de développement rural sur les plans international, national et régional.